

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mars 2015

SANTÉ - (N° 2302)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS94

présenté par
Mme Laclais, rapporteure

ARTICLE 25

À la deuxième phrase de l'alinéa 30, substituer aux mots :

« les principaux éléments résumés »

les mots :

« un résumé des principaux éléments ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.